

Concept de soutien aux proches aidants et aux bénévoles

Prise de position

Contexte

Suite aux travaux du groupe de travail « Soutien aux proches aidants et aux bénévoles », l'AVALEMS a offert la possibilité à ses membres de se positionner sur le rapport provisoire. L'AVALEMS prend position au nom des établissements médico-sociaux valaisans.

Position

L'AVALEMS soutient ce concept dans sa globalité car il permet d'atteindre les objectifs définis dans la stratégie nationale et les mesures proposées contribuent de manière significative à l'encadrement des personnes dépendantes, par le biais d'un renforcement du soutien aux proches aidants et des bénévoles dans les domaines de la santé et du social.

Développement

Les personnes en perte d'autonomie en raison d'un handicap, d'une maladie ou de leur âge souhaitent souvent poursuivre leur vie chez elles, durant une période précédant l'entrée en EMS. Ainsi, le maintien à domicile s'inscrit dans la logique de la chaîne des soins et constitue l'un des objectifs de la planification des soins de longue durée 2016-2020. L'AVALEMS soutient la devise « le bon patient au bon endroit », et cela passe par le renforcement du soutien aux proches aidants, mais aussi aux bénévoles.

Le maintien à domicile pour les dépendances faibles ne serait toutefois pas possible sans les proches aidants. Leur apport est indispensable pour permettre aux personnes concernées de continuer à vivre chez elles. Il importe que les proches aidants soient soutenus dans leurs tâches afin qu'ils puissent apporter leur aide durablement en évitant de s'épuiser et en conservant une bonne qualité de vie.

Les mesures cantonales proposées dans le concept abordent quatre axes correspondant aux domaines retenus dans le plan d'action de la Confédération, à savoir :

- Axe n°1 : Sensibilisation
- Axe n°2 : Offres de soutien
- Axe n°3 : Compatibilité avec la vie professionnelle
- Axe n°4 : Aides financières

Les différentes mesures cantonales proposées posent les jalons d'un renforcement du soutien aux proches aidants et aux bénévoles dans notre canton. Elles visent notamment à pérenniser l'offre existante et développer de manière coordonnée les prestations en fonction des besoins grandissants et de leur évolution. Certaines mesures consistent à poursuivre ou renforcer des actions ou prestations existantes.



L'AVALEMS soutient ce concept dans sa globalité car il permet d'atteindre les objectifs définis dans la stratégie nationale et les mesures proposées contribuent de manière significative à l'encadrement des personnes dépendantes, par le biais d'un renforcement du soutien aux proches aidants et des bénévoles dans les domaines de la santé et du social.

Contact à disposition

Arnaud Schaller, secrétaire général, 079 953 20 52, arnaud.schaller@avalems.ch

L'AVALEMS est l'association faitière des établissements médico-sociaux (EMS) valaisans. Elle défend les intérêts de ses 49 membres pour un total de 3177 lits, 4067 employés, 151 apprentis dans les deux régions linguistiques du Canton. En ce sens, l'association se veut un acteur proactif dans le cadre de la politique de santé cantonale et met en œuvre divers projets favorisant la gestion d'établissements médico-sociaux.